



Avec **FranceRénov'** :
j'ai des conseils pour faire mes
travaux, et je dépense moins d'argent



Sommaire

| | |
|--|----------|
| FranceRénov', c'est quoi ? | 3 |
| J'ai un projet de rénovation énergétique : | 4 |
| Étape n°1 : je m'informe avec FranceRénov' | 4 |
| Étape n°2 : je réfléchis à mon projet avec Mon Accompagnateur Rénov' | 5 |
| Étape n°3 : je fais mes travaux et je reçois de l'argent pour ces travaux..... | 5 |
| Comment contacter FranceRénov' ? | 6 |

FranceRénov', c'est quoi ?

FranceRénov' est un service public officiel.

Il est reconnu par le gouvernement.

Il m'aide pour faire des travaux dans mon logement si je suis propriétaire.

C'est un service gratuit.

FranceRénov' m'aide pour :

- réfléchir aux travaux à faire dans mon logement,
- avoir de l'argent pour faire les travaux,
- trouver le bon artisan pour les travaux.

Je peux contacter FranceRénov'

si j'ai un projet comme :

- diminuer ma facture de gaz, d'électricité ou de fioul, c'est ce qu'on appelle la **rénovation énergétique**,
- adapter mon logement à mon handicap,
- améliorer la sécurité de mon logement, par exemple si l'installation électrique est dangereuse.



J'ai un projet de rénovation énergétique :

Je suis propriétaire de mon logement.

Je vis dans ce logement ou je le loue à quelqu'un.

Je peux avoir des aides pour faire des travaux de rénovation énergétique, comme :



- changer ma chaudière pour diminuer ma facture de gaz, d'électricité ou de fioul,
- améliorer l'isolation de mon logement pour utiliser moins de chauffage ou de climatisation.

Il y a 3 étapes pour avoir ces aides.

Étape n°1 : je m'informe avec FranceRénov'

Avec FranceRénov', je peux rencontrer des conseillers qui vont m'aider pour mes travaux.



Je peux contacter des conseillers de France Rénov' :

- en allant sur le site internet france-renov.gouv.fr,
- en rencontrant les conseillers près de chez moi dans un endroit qui s'appelle Espace Conseil France Rénov'.



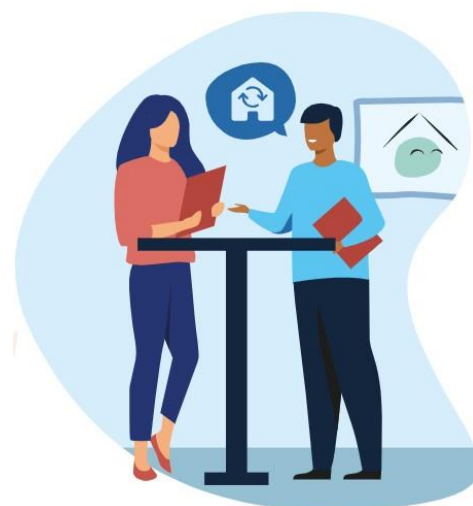
Je trouve l'adresse sur le site internet france-renov.gouv.fr

J'explique quels travaux j'ai prévu de faire.

FranceRénov' me dit quel artisan contacter en fonction de mes travaux.

J'ai un conseiller spécial qui s'appelle

Mon Accompagnateur Rénov'.



Étape n°2 : je réfléchis à mon projet avec Mon Accompagnateur Rénov'



Mon Accompagnateur Rénov' :

- étudie mon logement,
- dit quels travaux il faut faire,
- dit combien cela va coûter.

Mon Accompagnateur Rénov' m'aide :

- à suivre mon projet avec les artisans,
- à avoir des aides pour payer mon projet.

Étape n°3 : je fais mes travaux et je reçois de l'argent pour ces travaux



Quand je fais des travaux de rénovation énergétique,
je peux demander une aide.

Cette aide s'appelle **MaPrimeRénov'**.

- 1.** Quand je connais le prix des travaux,
je dépose une demande d'aide.
- 2.** Quand je sais que j'ai l'aide MaPrimeRénov',
je commence les travaux et je les paie.
- 3.** Quand je reçois les factures des travaux,
je les envoie à MaPrimeRénov'.
MaPrimeRénov' me rembourse une partie.

Comment contacter FranceRénov' ?



Je suis propriétaire d'un ou de plusieurs logements.

Je veux faire des travaux
pour économiser l'énergie.

Je peux contacter des conseillers de France Rénov' :

- par téléphone au 0 808 800 700,
- en posant mes questions sur le site internet france-renov.gouv.fr,
- en rencontrant les conseillers près de chez moi
dans un endroit qui s'appelle Espace Conseil France Rénov'.

Je trouve les adresses sur le site internet france-renov.gouv.fr



Je peux aussi aller sur le site internet france-renov.gouv.fr
en photographiant le dessin ci-dessous avec mon smartphone.

On appelle cela un QR code :



Ce document accessible à tous a été transcrit par [Com'access](#)
avec la méthode du Facile à Lire et à Comprendre (FALC)

Pour en savoir plus sur le FALC vous pouvez aller sur le site : www.inclusion-europe.eu/easy-to-read

© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe

Les pictogrammes sont tirés d'une banque d'images libres de droit ©Flaticon
Nous remercions vivement Audrey Coudouel de l'association Trisomie 21 Rhone et Metropole de
Lyon et Victor Loisel de l'ESAT du Boulonnais pour la relecture et la validation du document.